



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 27 mars 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure: 7 octobre 2009

Burkina Faso

Cône d'épandage de Banh



Date d'inscription	7 octobre 2009
Site numéro	1877
Coordonnées	14°09'48"N 02°33'04"W
Superficie	10 003,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le cône d'épandage de Banh représente une étendue de lame d'eau en hivernage. La lame d'eau disparaît dès le début de la saison sèche par infiltration. Une autre particularité est la formation végétale de forêt sèche dominée par des épineux et des combrétacées. Particulièrement dense par rapport à l'ensemble de la région, elle sert de parcours aux animaux sauvages et aussi à un important cheptel. Enfin, ce site constitue un refuge pour des milliers d'oiseaux. Il est une étape pour les oiseaux migrateurs venant (selon les paysans) du delta intérieur du fleuve Niger. C'est un milieu biogéographique particulier à la porte du Sahel.

Le comblement du cône par le sable charrié en amont est responsable de l'épandage plus étendu de l'eau de pluie et également de la «mobilité» du site de l'est vers l'ouest.

Pressenti par le politique pour être aménagé en un réservoir d'eau artificiel, le projet a été finalement suspendu afin d'éviter de perturber le milieu naturel (OUEDRAOGO, 1994).

La commune de Banh comptait au recensement démographique (2006), 30 557 habitants, répartis dans 5 305 ménages. Le rapport de masculinité est de 97.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	OUEDRAOGO François de Charles
Institution/agence	Université de Ouagadougou, Département de Géographie
Adresse postale	03 BP 7201 Ouagadougou 03
Courriel	resabo2000@yahoo.fr
Téléphone	+226 76 62 11 23

Compilateur 2

Nom	KABORE N. Lamech, OUEDRAOGO Boureima, OUATTARA Aboubakar, SAWADOGO B. Julien, ZOUGOURI Rémi,
Institution/agence	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD)
Adresse postale	SP-CNDD, 01 BP 6486 Ouagadougou 01
Courriel	nebalamech@gmail.com
Téléphone	+226 25 37 40 92

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1984
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Cône d'épandage de Banh
---	-------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR Une partie précédente?

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites (optionnel)

Le Cône d'épandage de Banh est caractérisé par un contour polymorphe et à la fois changeant dans l'espace en fonction de l'importance des inondations. En effet, il connaît dans son ensemble une dynamique de déplacement de l'est vers l'ouest ; si bien que les documents cartographiques existants sont dépassés.

Aussi, la présente délimitation du site a été faite selon une triangulation au moyen d'un GPS et à partir de la concession du chef du village de Mihity. De ce point situé à l'ouest du cône, il a été levé des pistes allant de:

- Mihity à Bani au nord,
- Mihity à Sorgha au sud-ouest,
- Mihity à Nougoudoum au sud-est,
- et de Nougoudoum à Bara au nord.

La schématisation du cône sur le sable par les populations aidant, il été tracé les limites de l'inondation en hivernage 2007 (août et septembre).

Le programme sur les zones en marge du désert (DMP) de l'INERA, a tracé avec les populations des différents villages des limites (de la forêt) en 2004, sans en matérialiser cela sur une carte.

Comme le précise la carte, la limite nord du cône touche la frontière de la République du Mali.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	domaine phytogéographique sub-sahélien

Autre système de régionalisation biographique

Le Burkina Faso est organisé en domaines biogéographiques subdivisés en secteurs : Domaine sahélien

- Secteur sahélien strict
- Secteur sub-sahélien Domaine soudanien
- Secteur soudanien septentrional
- Secteur soudanien méridional

cf. GUINKO (1984), FONTES et GUINKO (1995) ; Les Atlas J.A. (2001).

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le site constitue une singularité paysagique du fait de la taille de la « plaine » inondable et de la densité de la végétation constituée de fourrées d'arbustes (3 à 4 m de haut), relativement impénétrables.

Autres services écosystémiques fournis

Le Cône d'épandage de Banh est un milieu écologique particulier dans le Sahel : présence d'une forêt impénétrable, d'une eau qui inonde le site, d'un sol relativement riche, tout cela attirant les hommes (éleveurs et paysans) comme les animaux (domestiques, sauvages et oiseaux).
La formation végétale de forêt sèche est dominée par des épineux et des combrétacées.
Particulièrement dense par rapport à l'ensemble de la région, elle sert de parcours aux animaux sauvages et aussi à un important cheptel. Enfin, ce site constitue un refuge pour des milliers d'oiseaux. Il est une étape pour les oiseaux migrateurs venant (selon les paysans) du delta intérieur du fleuve Niger. C'est un milieu biogéographique particulier à la porte du Sahel.
Le site constitue une singularité paysagée du fait de la taille de la « plaine » inondable et de la densité de la végétation constituée de fourrées d'arbustes (3 à 4 m de haut), relativement impénétrables.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

La durée de l'inondation détermine la diversité de la végétation. On note les types de végétation suivants (QUEDRAOGO, 1994) :







- la savane arbustive à *Combretum glutinosum* et *Boscia senegalensis* associés à *Combretum micranthum* selon les faciès.
- la savane arbustive à arborée est un peuplement arboré lâche à *Sclerocarya birrea* et *Balanites aegyptiaca* avec un tapis herbacé important à *Schoenefeldia gracilis*, *Aristida mutabilis*, *Eragrostis tremula* et *Cassia obtusifolia*.
- la savane boisée d'inondation, occupe les pénéplaines. Les espèces ligneuses dominantes sont *Pterocarpus lucens*, *Grewia* sp., *Combretum ghasalense* et *Adansonia digitata*.
- la forêt sèche que l'on rencontre dans les dépressions avec *Adansonia digitata*, *Anogeissus leiocarpus*, *Pterocarpus lucens*, *Combretum nigricans*, *Pterocarpus erinaceus*, *Combretum micranthum*, *Baissea multiflora* et *Acacia pennata*. *Adansonia digitata*, *Anogeissus leiocarpus*, *Tamarindus indica*, *Acacia albida* sont les grands arbres du site.

La faune sauvage est représentée principalement par des espèces comme le Phacochère, le Crocodile, le Chacal, le Francolin et la Pintade sauvage. Cependant, les échanges avec les communautés locales révèlent la présence de l'éléphant (au moins 2 groupes de 4 à 5 individus probablement venus du Mali) et du lion qui trouve refuge dans les îlots de végétation dense.

Bon nombre d'oiseaux (migrateurs et/ou sédentaires) trouve refuge dans les grandes mares en début de saison sèche. La mare de Sourindou-Mihity en particulier, constitue un écosystème très riche : des observations ornithologiques ont permis d'y dénombrer 124 oiseaux appartenant à 39 familles, dont 24 espèces d'oiseaux migrateurs européens (QUEDRAOGO, 1994).

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Mitragyna inermis</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Espèce intégralement protégées au Burkina Faso par l'Arrêté n° 2004 -0 1 9/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière.	
<i>Sterculia setigera</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Vitellaria paradoxa</i> 	Karité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Vitex doniana</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Ximenia americana</i> 	Prunier noir	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Espèce intégralement protégées au Burkina Faso par l'Arrêté n° 2004 -0 1 9/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière.	

L'écosystème est dominé par des forêts sèches occupant la micro-dépression fermée. Elles sont reliées entre elles par des chenaux qui assurent leur alimentation en eau. Elles se prolongent sous forme de forêt galerie en amont, au-delà de Banh.
Les ligneux fourragers de la formation ripicole, de la forêt sèche et des bosquets perdent plus tardivement leurs feuilles que ceux des autres types de végétation environnants. Ce caractère phénologique confère à la zone un intérêt pastoral reconnu dans la région.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA / AVES	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de migration, d'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de migration, d'hivernage
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Sarkidiornis melanotos</i>	Canard à bosse	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		lieu de migration, d'hivernage
Autres																		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Canis aureus</i>	Chacal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Crocodylus niloticus</i>	Crocodile du Nil	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espèce intégralement protégée et interdite à la chasse au Burkina par Décret N°96-061/PRES/PM/ME/MATS/MEFP/MCIA/MIT du 11 mars 1996 portant réglementation de l'exploitation de la faune au Burkina Faso	lieu de refuge Possibilité d'ajouter le critère 2
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Loxodonta africana</i>	Eléphant d'Afrique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espèce intégralement protégée et interdite à la chasse au Burkina par Décret N°96-	lieu de refuge
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Panthera leo</i>	Lion	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

La faune sauvage est principalement représentée le Phacochère, le Crocodile, le Chacal, le Francolin et la Pintade et de plus en plus l'éléphant.

Beaucoup d'oiseaux migrateurs et sédentaires utilisent les grandes mares en début de saison sèche, en particulier la mare de Sourindou-Mihity qui constitue un écosystème très riche : des observations ornithologiques ont permis d'y dénombrer 124 oiseaux appartenant à 39 familles, dont 24 espèces d'oiseaux migrateurs européens (OUEDRAOGO, 1994). Cette zone constitue une étape pour les oiseaux migrateurs ayant parcouru des distances considérables (mer Méditerranée, Sahara, nord-Sahel). Cependant, ces oiseaux sont menacés de disparition par la modification de l'écosystème due à la dégradation climatique et à la pression anthropozogène.

La forêt d'épandage présente de nombreux grands arbres sur lesquels on note la présence d'aires de rapaces, de nids de Cigognes et d'Ombrettes. La plupart de ces oiseaux nichent pendant la saison des pluies, trouvant ainsi tranquillité et abondance de nourriture.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

<aucune donnée disponible>

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

L'écosystème est dominé par des forêts sèches occupant la micro-dépression fermée. Elles sont reliées entre elles par des chenaux qui assurent leur alimentation en eau. Elles se prolongent sous forme de forêt galerie en amont, au-delà de Banh. Les ligneux fourragers de la formation ripicole, de la forêt sèche et des bosquets perdent plus tardivement leurs feuilles que ceux des autres types de végétation environnants. Ce caractère phénologique confère à la zone un intérêt pastoral reconnu dans la région. La communauté animale sauvage s'observe difficilement, excepté la population ornithologique et les crocodiles sacrés. Elle fait place à plus d'un millier de troupeau de bœufs et beaucoup plus de caprins.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		1		Rare
Eau douce > Lacs et mares >> P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents		2		Rare

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		3		
6: Zones de stockage de l'eau/ réservoirs		4		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab africain	dans la savane boisée d'inondation
<i>Anogeissus leiocarpa</i>	Bouleau d'Afrique	dans la forêt sèche
<i>Aristida mutabilis</i>		
<i>Baissea multiflora</i>		dans la forêt sèche
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier du désert	dans la savane arbustive à arborée
<i>Boscia senegalensis</i>		dans la savane arbustive
<i>Combretum adenogonium</i>		dans la savane boisée d'inondation
<i>Combretum glutinosum</i>		dans la savane arbustive
<i>Combretum micranthum</i>	Kinkeliba	dans la savane arbustive
<i>Combretum nigricans</i>		dans la forêt sèche
<i>Eragrostis tremula</i>		
<i>Loudetia togoensis</i>		
<i>Pennisetum pedicellatum</i>		dans le tapis herbacé
<i>Pterocarpus erinaceus</i>		dans la forêt sèche
<i>Pterocarpus lucens</i>		dans la savane boisée d'inondation et la forêt sèche
<i>Schizachyrium exile</i>		dans le tapis herbacé
<i>Schoenefeldia gracilis</i>		dans le tapis herbacé
<i>Sclerocarya birrea</i>	Marula	dans la savane arbustive à arborée
<i>Senegalia pennata</i>	Acacia penné	dans la forêt sèche
<i>Senna obtusifolia</i>	Pistache Marron	
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier des Bas	fait partie des grands arbres du site
<i>Zornia glochidata</i>		dans le tapis herbacé

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	Numida meleagris galeatus	Pintade				
CHORDATAMAMMALIA	Canis mesomelas	Chacal à chabraque				
CHORDATAMAMMALIA	Phacochoerus aethiopicus					

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

Le site est localise sur la marge sud du climat sahélien caractérisé par une courte saison pluvieuse (sur 3 à 4 mois) totalisant 450 à 500 mm d'eau par an. Les températures annuelles varient de 29,1 à 29,6°C ; les températures mensuelles minimales enregistrées varient de 14°C à 28°C Les températures mensuelles maximales varient de 35 °C à 38 °C. Les mois d'avril, de mai et d'octobre présentent de fortes valeurs généralement supérieures à 39°C. Les extrêmes absolus atteignent 45°C.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Sur le plan géomorphologique, ce site qualifié de plaine, est composé de légères dépressions linéaires. Entre les dépressions affleurent des sols nus souvent occupés par l'habitat humain .

Le bassin versant du Cône d'épandage de Banh couvre un espace entre Titao, Ouahigouya et la frontière du Mali. En allant de Banh à Ouahigouya vers le sud, le paysage géomorphologique change au niveau du village de Bidi. En effet, on passe de la pénéplaine à laquelle appartient le cône d'épandage de Banh au socle cristallin caractéristique du plateau central du Burkina Faso.

4.4.3 - Sol

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

On note trois types de sols (BOULET in OUEDRAOGO, 1994) :

- les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés sur sables éoliens correspondant à la bande dunaire,
- les sols peu évolués d'érosion qui caractérisent les pénéplaines,
- les sols argileux le long du cours d'eau temporaire et dans les zones périodiquement inondées.

D'une manière générale, les sols sont argileux le long des dépressions.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Sur le plan de l'hydrographie, on y observe un remarquable réseau hydrographique temporaire, inorganisé, autour duquel se développe une activité maraîchère de plus en plus importante (DGE CV/N, 2006). La rivière qui prend ses (deux) sources à une trentaine de kilomètres au sud-est de la localité de Banh, devient diffuse à partir de Nougoudoum pour disparaître vers le nord et l'ouest, à la frontière avec le Mali. Le réseau hydrographique est endoréique. Durant un hivernage, le site connaît une série d'inondations pouvant atteindre sept fois. Après une importante pluie en amont (entre Banh et Titao), le cône reçoit une lame d'eau pendant 3 jours à 7 jours. Puis cette eau s'infiltre rapidement ; si bien qu'en début de saison sèche (novembre-décembre), il ne reste que quelques mares résiduelles qui tarissent en février.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

(EOD) Température de l'eau 32,8 °C

4.4.6 - pH de l'eau

Alcaline (pH>7,4)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Les valeurs du pH de l'eau observées sont comprises entre 5,3 et 9,9.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

(EOD) Conductivité de l'eau 176,1 µscm-1

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Moyen

En dehors du site: 30557

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

Ce site présente une importance internationale car :

- il est localisé près de la frontière du Burkina Faso avec le Mali. D'une part, les Burkinabè peulh, rimaïbé et dogon partagent les ressources du cône avec leurs voisins et parents maliens sans considération de la barrière étatique. Les pasteurs peulh maliens transhument en saison sèche vers le cône d'épandage et ils y sont accueillis avec leurs troupeaux pour le pâturage, pour l'eau des puits.
- La survie du cône à moyen et long termes passe par l'initiation d'une gestion rationnelle des ressources du cône par les populations de plus en plus nombreuses. Non seulement, le pâturage disparaît sous la dent et le sabot des milliers de ruminants, mais aussi les terres défrichées pour une agriculture extensive, sont exposées à l'érosion. Depuis les sécheresses des années 70, les pasteurs sont devenus à la fois des cultivateurs.
- La sécheresse aidant au manque de gestion de la faune, les animaux sauvages ont disparu. Si les petits oiseaux pullulent, ce n'est pas le cas des gros oiseaux migrateurs qui n'y trouvent plus garanties de leur reproduction. L'homme et l'animal domestique ont investi la forêt.
- Il joue un rôle fondamental dans l'équilibre de la région et mérite donc d'être conservé.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Les crocodiles envahissent les mares, notamment à Bani et à Nougodoum où ils sont sacrés. Ils y vivent dans les bancotières près de l'habitat humain.

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/ droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

La gestion traditionnelle reste encore prépondérante. Toutefois, en raison de l'importance de la formation forestière, c'est la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique à travers la Direction provinciale du Lorum, qui supervise la gestion du site. Le Chef de service Départemental de Banh assure une surveillance plus rapprochée du prélèvement des ressources. La collaboration avec les services de l'Agriculture et de l'Elevage permet de conjuguer les efforts. La commune rurale réfléchit aux actions de gestion et de valorisation du cône dans la perspective du transfert des compétences.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Commune rurale de Banh
Direction régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique à travers la Direction provinciale et le Service départemental de Banh.

Adresse de courriel:

drecvnord@mee.gov.bf

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Drainage			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Non précisé			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé/autres	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents agricoles et forestiers	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Déplacement et modification de l'habitat	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Sécheresses			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Non précisé	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Proposées

Habitat

Mesures	état
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées
Replantation de la végétation	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Proposées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Recherche	Appliquées
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Proposées
Régulation/gestion des activités récréatives	Partiellement appliquées

Autre:

Le Programme en marge du désert (DMP) a réalisé les mesures de conservations suivantes :

- mise en place d'arboretums, clôturés et avec un apport chaque année, d'espèces d'herbacées et de ligneuses.
- production de plants en collaboration avec l'Association Aide au Yatenga (AAY), la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) et le poste forestier de Banh pour un reboisement de 180 ha.
- en 2005-2006, il y eu un protocole de délimitation de la zone d'inondation suivant des discussions avec les populations de chaque village.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Un programme d'éducation environnemental est mis en oeuvre chaque année à travers les services déconcentrés du Ministère en charge de l'environnement

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Proposé
Espèces végétales	Proposé
Communautés animales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Oiseaux	Proposé

L'utilisation du cône d'épandage est principalement pastorale. Durant la saison des pluies, son utilisation n'est pour les éleveurs qu'une alternative parmi d'autres possibles. La fin des pluies et le tarissement des mares temporaires, provoquent une convergence des troupeaux vers le cône d'épandage. La réglementation coutumière mise en place par les éleveurs interdit les activités agricoles dans la cuvette endoréique du Sourindou-Mihity qui constitue leur refuge en cas de sécheresse.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

CPCS, 1967 - Classification des sols INA.
 Atlas Jeune Afrique, 2001 - Le Burkina Faso. Ed. J.a., Paris.
 DMP, 2004a - Caractérisation climatique des sites de recherches du programme sur les zones en marge du désert (DMP). Rrapport 002, INERA/CNRST, 22 p.
 DMP, 2004b - Caractérisation physique des sites de recherche du programme d'action sur les zones en marge du désert (DMP) : Sites de Katchari, Banh, Oursi et Tougouri., Rapport 005, DMP/CNRST, 33 p.
 DMP, 2004c - Les savoirs traditionnels de préservation des terres et de la diversité biologique dans les sites de recherche du programme d'action sur les zones en marge du désert (DMP). Rrapport 007, DMP/GEF-CNRST, 61 p.
 DGECEV/N (Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie du nord), 2006 - Projet de réalisation d'une forêt inter départementale dans la région du nord, MECV, Ouagadougou, 8p.
 FONTES (J.) et GUINKO (S.) 1995 - Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso. Notice / Ministère Coopération Française – Projet Campus (88 313 101) ; 53 pages + annexes.
 DMP, 2004d - (Programme d'action sur les zones en marge du Désert). Caractérisation socio-économique des sites de recherche de Katchari, Oursi, Banh et Tougouri. CNRST, Ouagadougou, 152 p.
 GUINKO (S.), 1984 - Végétation de la Haute Volta. Thèse de Doctorat d'Etat Sc. Nat. Bordeaux III, 2 volumes, 394 pages.
 LEPAGE (M.), 2004 - Rapport d'activité du programme des zones en marge du désert (DMP). Rapport IRD-DMP/GEF, 49 p.
 MEE (Ministère de l'Environnement et de l'Eau), Direction Générale de l'Hydraulique, Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), 2000 - Le bilan des écosystèmes humides et de leur vulnérabilité, version provisoire, Ouagadougou, 50 pages et annexe 6. 105 pages, mai 2000.
 Ministère de l'Environnement et de l'Eau, Direction Générale de l'Hydraulique, Projets Petits barrages-BAD - 2001: Etude d'un programme de réhabilitation et de mise en valeur de petits barrages, Atelier d'approbation des résultats de l'étude, Ouagadougou les 13 et 14 juin 2001, 34 pages et 2 annexes.
 OUEDRAOGO (F.C.), 2008 - Le cône d'épandage de Banh, dans le Sahel burkinabè. Département de géographie, Université de Ouagadougou, doc. multi., 16 p.
 SAMANDOU LGOU (Y.), OUEDRAOGO (H.S.), SANFO (D), KONSEIGA ®, ZONGO (H), 2004 - Caractérisation socio-économique des villages de Banh et de Nongodoum par la Méthode Active de Recherche Participative (M.A.R.P). Rapport DMP/GEF- CNRST, 62 p. (voir documents additionnels pour la bibliographie complète)

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<2 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Photo 1 : Troupeau de boeufs venant s'abreuver dans une des mare satellite du site (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 2 : Monture des communautés riveraines du site et source attraction des touristes étrangers (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 3 : îlot de végétation clairsemée dans le site Ramsar (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 4 : Le gestionnaire du site présentant les moyens de locomotion des habitants du village de Nogodoum situé au cœur du site pendant l'hivernage (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 5 : Périmètre maraîcher aux abords de la mare aux crocodiles sacrés (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 6 : îlots de végétation arborée dans le site Ramsar (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 7 : Confection de briques pour la construction des habitations aux abords de la principale mare (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 8 : Puits pastoral pérenne du fait de la recharge de la nappe phréatique par la zone humide dans le village de Nogodoum (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 8 : Groupe de crocodiles du Nil dans la mare du village de Nogodoum (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)



Photo 9 : Gros plan sur la richesse culturelle des communautés riveraines du site (*Larech N KABORE, 09-12-2016*)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2009-10-07